

# Projet pédagogique

## Accueil Périscolaire

### Ecole de Fleurieux sur l'Arbresle

#### 2022-2023



MJC Eveux Fleurieux



Mairie de Fleurieux

## Préambule

Le temps méridien est un moment charnière dans le rythme de vie de l'enfant. Afin de développer l'aspect éducatif durant ce temps et de répondre aux besoins des enfants, des moyens matériels et humains sont mis en place. La pause méridienne est pour l'enfant un temps pour se restaurer, un temps pour se détendre, un moment de convivialité et d'échange auprès de personnes à l'écoute et dans la bienveillance.

Le projet pédagogique est l'outil qui permet à chacun de comprendre les objectifs et le fonctionnement du temps méridien.

L'accueil a lieu au 438 montée du Chêne, de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h20 et de 16h30 à 18h30.

Le périscolaire est organisé avec une équipe pluridisciplinaire : agents communaux de la Mairie de Fleurieux et animateurs de la Mjc Eveux-Fleurieux.

- Le matin, 2 ATSEM, Béatrice et Sylvie accueillent les enfants
- Le midi, 6 agents/animateurs, Séverine, Lucas, Jordan, Jean Loup, Emeline et Cécile jusqu'à 12h15 dans la cours primaire encadrent les enfants de l'école élémentaire et 3 pour les maternelles, Sylvie jusqu'à 12h15, Cécile prenant le relai, Irina ou Coralie une semaine sur deux et Christine (mairie).
- Le soir, 2 agents encadrent les élémentaires, Béatrice et Cécile. 2 agents/animateurs MJC pour les maternelles, Séverine les lundis et jeudis, Lucas les mardis et vendredis et Emeline (mairie)

Pour le temps méridien, la création d'un self a permis de mettre en place 3 services :

- 11h30 : 2 classes d'élémentaire mangent au restaurant scolaire et les 3 classes de maternelles dans deux autres salles
- 12h10/15 : 2 classes d'élémentaire se relaient
- Le dernier service a lieu à 12h30/35 avec les 2 dernières classes élémentaires

L'ordre des classes change à chaque trimestre.

## I. Responsable du temps méridien

Hervé Dumas, responsable du service périscolaire est en charge des inscriptions, des facturations et des repas. Les parents inscrivent les enfants via e-ticket. Les repas sont cuisinés sur place par ses soins et pris sous sa responsabilité.

L'animation en dehors des repas est sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs de la MJC, Emmanuel Jacquot. Une animatrice référente MJC, Séverine Battisoldi et une animatrice coordinatrice référente mairie, Emeline Giblas sont présentes chaque jours pour animer l'équipe en :

- Étant à l'écoute des problématiques de chacun et en proposant des solutions
- Rappelant les règles de sécurités liées aux enfants.
- Mettant en place des outils pour améliorer le travail de chacun (tableau d'organisation, caisse à jeu, trousse de secours...)
- Accompagnant pédagogiquement les stagiaires

## II. Tableau d'organisation du temps méridien

Le tableau ci- dessous est un support nous permettant de savoir à l'avance quelle classe récupérer et quel lieu utiliser, cependant nous pourrons voir au jour le jour, en fonction de la météo, des absences du personnel ainsi que des enfants.

Jean loup propose sur la base du volontariat une activité sportive aux classes qui mangent au premier et au dernier service

Restaurant				Terrain		
Horaire	classe	encadrant		horaire	classe	encadrant
11h30-12h05	CP	Christine (mairie)	Mme Planchenot	11h30-12h30	CM1/CM2	
11h30-12h10	CP/CE1	Cécile (mairie)	Mme Fournel	11h30-12h35	CM2	
Cours primaire				Terrain		
11h30-12h10	CE1/CE2		Mme Berhault	12h35-13h15	CE1/CE2	
11h30-12h05	CE2/CM1		Mme Carnus	12h40-13h15	CE2/CM1	
13H20	CM1/CM2		Mr Geniaut	Note : Jean loup : 11H30 12H30 classes du troisième service. 12H30 13H20 classes du premier service.		
13h20	CM2		Mme Chervet			

Les animateurs doivent récupérer leurs classes respectives

Bien communiquer entre chaque service avec les agents à la cantine et l'équipe d'animation s'il y a des soucis avec des enfants.

Les objets et les jeux emmenés par les enfants lors du temps périscolaire sont sous leur responsabilité!

Les espaces extérieurs mis à disposition :

- Cours Maternelle
- Cours Elémentaire
- Terrain de basket
- Espace en herbe vers haut du parking

Les salles mis à disposition en cas d'intempéries :

- La salle de motricité jusqu'à 12h30
- La BCD
- La salle vidéo
- les salles de restaurant maternelle à partir de 12h30
- Quatrième salle maternelle

En résumé :

Animation Ecole élémentaire : lundi mardi jeudi vendredi de 11h30 à 13h20 : 3 animateurs de la MJC, Séverine, Lucas, +1 anim, Cécile (mairie) jusqu'à 12h15 et Emeline (mairie)

Animation Ecole maternelle : lundi mardi jeudi vendredi de 12h15 à 13h20 3 agents de la mairie, Cécile, Christine, Irina/coralie (1 semaine sur 2)

Pour le repas des maternelles : PS : Béatrice et Christine

MS/GS : Coralie/Irina Sylvie jusqu'à 12h15, relais par Cécile

Pour le repas des primaires : Christine (atsem) de 11h20 à 12h15 et de 12h45 à 13h30 et Sylvie de 12h15 à 12h45 se relaient au self.

**III. Rappel de la législation pour le taux d'encadrements (DRDJS)**

Etant donné que nous sommes sous le couvert du **Projet Educatif De Territoire** de Fleurieux, nous pouvons appliquer un taux d'encadrement dérogatoire :

- 1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans, avec un maximum de 130 enfants
- 1 animateur pour 14 enfants de – de 6 ans, avec un maximum de 90 enfants.

**Les agents techniques, Atsem, et agents de restaurant scolaire sont comptabilisés comme animateur durant l'accueil de loisirs périscolaire.**

## **IV. Les objectifs éducatifs**

### **1) Le PEDT pour la période 2022-2025**

Les objectifs éducatifs de nos accueils sont liés aux objectifs éducatifs du PEDT.

Pour rappel, voici les objectifs éducatifs du PEDT partagés par l'ensemble des partenaires :

**A- Construire un environnement éducatif épanouissant et bienveillant**

**B- Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son parcours**

**C- Construire la citoyenneté**

Ces trois objectifs se veulent en rapport direct avec la volonté de la commune de favoriser le mieux vivre ensemble, le respect et la tolérance. Nous plaçons l'accueil de loisirs périscolaires comme un lieu de socialisation, d'éducation et de citoyenneté. Nos objectifs pédagogiques sont issus des constats que nous établissons chaque année en équipe et avec nos partenaires. Nous travaillons en lien avec le projet d'école et faisons en sorte d'apporter une complémentarité éducative à travers les loisirs.

### **2) Les objectifs pédagogiques pour les enfants**

A1- Développer des activités diversifiées qui peuvent être pratiquées en autonomie ou avec l'animateur.

A2- Permettre aux enfants d'accéder à des activités répondant à leur besoin (ateliers demandant de la réflexion, se poser, ou plus sportif)

B1- Accompagner les enfants à être plus responsable (envers soi et les autres et du matériel à disposition)

B2- Favoriser les enfants à être dans la discussion entre eux ou avec l'adulte pour développer leur empathie, le respect, l'écoute)

C1- Permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie de l'école à travers des projets en lien avec l'écocitoyenneté par exemple. (Jardin partagée, poulailler)

### **3) Objectif pédagogique pour les adultes encadrants**

**Avoir une vision partagée et une cohésion entre acteurs éducatifs périscolaire :**

- Les agents municipaux (agents techniques, bibliothécaire...)
- Les ATSEM
- Le responsable du service périscolaire
- Les animateurs MJC

### Les moyens :

- Mettre en place des réunions régulières pour favoriser les échanges et tendre vers une vision commune des enfants
- Mettre en place des roulements pour permettre à tous de travailler avec les différents acteurs.
- Laisser la possibilité à chacun d'exprimer des envies d'animations. (qui a envie de proposer des activités aux enfants)

#### 4) Les acteurs éducatifs, leurs postures

Les acteurs devront être bienveillants et communicants les uns envers les autres afin que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions

##### ➤ L'équipe d'animateur de la MJC

- Ils sont garants de l'animation de ce temps (cours élémentaire, cours maternelle, terrain de basket ou espace pelouse vers le parking, les salles lorsqu'il pleut)
- Ils sont garants de l'explication du fonctionnement du périscolaire (midi/soir) aux nouveaux salariés du midi et du soir.
- Ils sont garants du matériel et accompagnent les enfants à en être responsable aussi.
- Ils sont garants des espaces de jeux
- Ils doivent se mettre à des endroits stratégiques pour la surveillance de la cour.
- Les stagiaires présents avec eux sont observateurs et sous la responsabilité des animateurs. Le directeur doit au préalable informer le responsable du service périscolaire pour que tous les agents sachent le domaine de compétences sur lequel, ce stagiaire ou nouvel animateur peut intervenir.
- **Aucun téléphone portable ne sera toléré** (mise à part pour mettre de la musique pour les enfants)
- **Des talkies walkies sont à dispositions pour faciliter la communication en cas de problèmes sur les temps d'animations.**
- **Lors des déplacements avec les enfants, les animateurs doivent être au début du rang afin de canaliser le groupe. Ne pas oublier de regarder derrière soi afin d'assurer une surveillance efficace.**
- **Des réunions toutes les semaines sont mises en place au sein de la MJC, pour discuter de problèmes rencontrés, communiquer sur l'organisation, les règles à respecter...**
- **Communiquer avec les enseignants lors de la passation des enfants à 11h30 et 13h30 sur les incidents éventuels pendant le temps de classe et/ou méridien.**
- **Appel aux parents obligatoire si choc à la tête.**

➤ Les agents techniques

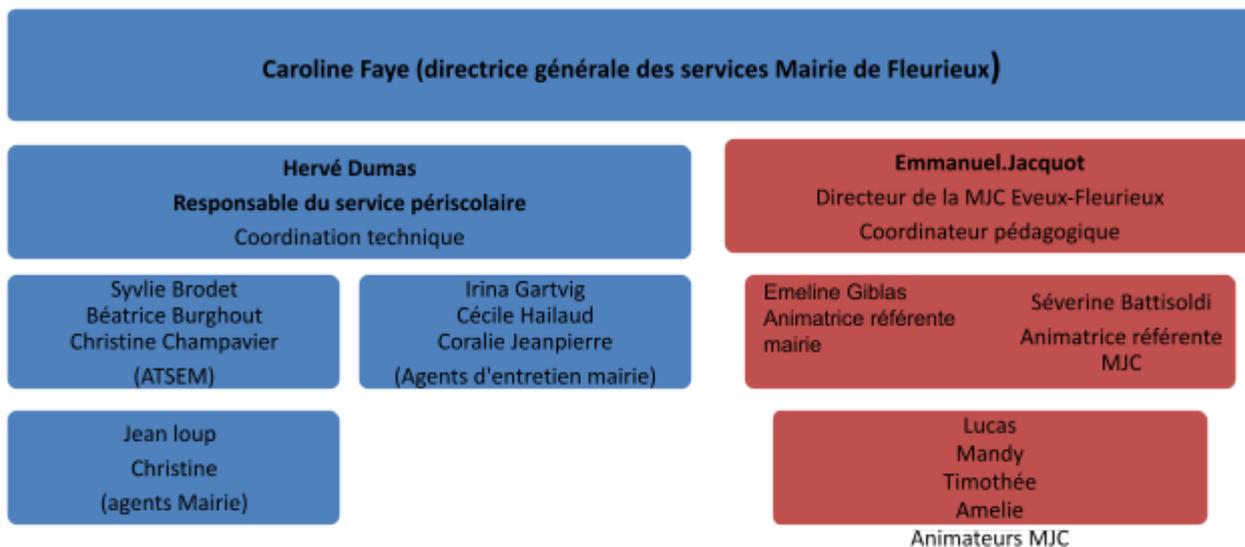
- Ils sont garants de la sécurité et du confort durant ce temps
- Ils sont garants du matériel et accompagnent les enfants à en être responsable aussi.
- Ils sont garants des espaces de jeux
- Ils doivent se mettre à des endroits stratégiques pour la surveillance des enfants et peuvent impulser des jeux ou des activités s'ils le souhaitent.
- Ils assurent la sécurité physique et affective des enfants
- **Appel aux parents obligatoire si choc à la tête.**

En cas de souci, le responsable du service périscolaire sera prévenu pour la gestion du problème, le directeur de la MJC sera ensuite informé. En cas de désaccord entre animateurs et agents municipaux, il sera nécessaire que les deux agents se rencontrent sur un temps en dehors du temps passé devant les enfants et que le responsable du service périscolaire et le directeur de la MJC soient informés du désaccord.

Ce fonctionnement nécessite de la concertation et de la bienveillance de la part de tous les agents et animateurs, les uns envers les autres. La coéducation passe par la complémentarité des compétences et missions de chacun.

Suivant leurs missions, ils peuvent participer à l'apprentissage scolaire des enfants. Ils sont le premier relais de confiance des parents et les seuls présents toute la journée auprès de l'enfant.

## 5) Organigramme



## V. Déroulement du Périscolaire

### 1) La garderie du matin

Horaire	Organisation
7h30-8h20	Un agent municipal accueille les élémentaires dans la salle de la BCD et un autre accueille les maternels dans le réfectoire CP-CE1.
8h20	Les deux groupes descendent dans leur classe accompagnés par les agents, début de l'école maternelle
8h30	début de l'école élémentaire

## 2) le temps méridien des classes de Primaires :

Des caisses avec des jeux tels que raquettes, ballons, filet de badminton, ping-pong, ballon de basket ... sont à disposition dans la cour et le terrain de basket pour les enfants.

<b>Horaire</b>	<b>organisation</b>
11h30	3 agents et 3 animateurs récupèrent les enfants dans les classes (6 classes au total)  2 agents amènent les 2 classes manger au restaurant  2 animateurs emmènent 2 classes en cours primaire et 2 autres sur le terrain de basket  1 animateur sportif qui prend maxi 18 élèves
11h30 à 12h05/12h10  12h05 / 12h10	2 classes vont manger directement en sortant de la classe  2 classes qui se trouvent dans la cour élémentaire montent manger avec un animateur  - Après le repas, ils vont sur le terrain de basket avec l'animateur
12h35 /12h40	2 classes qui se trouvent sur le terrain de basket montent manger avec un animateur  - Après le repas, ils sont dans la cour  Rassemblement des enfants qui sont sur le terrain de basket pour les accompagner dans la cour où ils seront pris en charge par les maîtresses à 13h20
13h15	

## 3) Temps méridien des classes Maternelles

<b>Horaire</b>	<b>Organisation</b>
11h30 à 12h30	Repas des maternelles : 4 agents sont mis à disposition.
12h30- 13h10	Les enfants sont en récréation dans la cour
13h05/10	Les petites sections passent aux toilettes et se préparent pour aller à la couchette
13h10	Les moyennes sections font de même et attendent l'arrivée de leur maîtresse assis vers le porte manteau.
13h15	Les grandes sections vont aux toilettes et attendent également leur maîtresse  Pour chaque passage, un agent est à l'intérieur et un autre vers la porte donnant sur la cour et appelle les groupes.
13h20	Les maîtresses récupèrent leur classe

#### 4) La garderie du soir des élèves de maternelle

1 agent Mairie de 16h30 à 18h30 et 1 animateurs MJC de 16h30-17h30

Horaire	Organisation
16h30	Les acteurs éducatifs récupèrent les enfants dans les classes. Selon le temps les enfants goûtent dans la cours ou dans la 4ieme salle (attention au ménage, laisser la salle propre et rangée)
16h30-17h30	Animations pour les enfants (petits jeux...) En cas de mauvais temps, un groupe en BCD pour des coloriages, lectures, petits jeux de plateau ET un autre groupe en salle de motricité
17h30- 18h30	L'agent municipal reste seul avec un effectif entre 15 et 19 enfants selon les jours en BCD Christine.C vient en renfort de 17h30 à 18h. Christine bascule chez les maternelles à 17h30 pour qu'Emeline parte aider Irina et Coralie au ménage des classes.

#### 5) La garderie des élèves de Primaires

3 agents de Mairie

Horaire	organisation
16h30 -17h30	3 agents récupèrent les enfants dans les classes pour les mettre dans cour et les faire goûter
17h30 -18h30	Jeux/dessins et devoir si l'enfant le souhaite

#### VI. Encadrement et règles mise en place sur les temps d'animations :

**La cour est un lieu de vie où l'on doit parer à la sécurité de chacun. Il est également important d'être à l'écoute des enfants et de les accompagner à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.**

**Nous devons être vigilants avec les enfants qui peuvent être isolés et en comprendre la raison.**

##### **Elémentaire :**

- Lorsque les enfants vont sur le terrain les faire passer aux toilettes avant : soit WC dans le hall primaire, soit WC dans le hall maternel
- Les toilettes : 1 référent / 1 enfant à l'intérieur. Se dire qui est référent ce jour-là !
- Coté cèdre, les enfants n'ont pas le droit de dépasser la rangée d'arbre et le poteau
- Interdiction de se cacher, joué dans le gros bosquet vers le portail.
- Interdiction : Dans les espaces extérieurs pas de bâtons, pas de pierre
- Les bancs dans la cour élémentaire : les enfants ne sautent pas par-dessus
- Petit muret dans la cour primaire vers le portail ne pas être debout, on s'y assoit
- Autorisation aux enfants de jouer avec des billes, cartes pokemon..
- Interdiction de pratiquer les roues, les pompes ou les portés entre enfants.
- **Le train dans la cour maternelle n'est pas accessible aux enfants d'élémentaire**

- **3 ballons de basket peuvent être utilisés par les enfants s'ils manipulent correctement celui-ci dans la cour primaire et sur le terrain de basket.**
- **Des ballons en mousse sont mis à disposition dans les caisses périscolaires (placard cantine) ou en cuir sur le terrain.**

#### **Maternelle :**

- On ne court pas dans les couloirs

Chaque groupe à un référent et chaque animateur doit veiller à ne pas intervenir dans le groupe des autres. En début de chaque temps méridien, les agents et **les animateurs se mettent d'accord sur le port ou non du manteau (en fonction de la météo).**

**Les acteurs éducatifs de la cour élémentaire doivent vérifier l'état des toilettes avant de partir à 13h20.**

Deux caisses avec du matériel comme ballon, freesbee, raquette... sont à disposition dans le placard du restaurant scolaire. L'une pour la cour et une deuxième pour le terrain de basket. Des trousse à pharmacie sont également à l'intérieur.

#### **VII. Délimitation du terrain de basket**



#### **VIII. Perspectives**

Un seul objectif : un bon moment pour les enfants mais aussi pour les animateurs!!

Créer un lien avec les enfants, de confiance et de bienveillance. Les aider à grandir dans le respect des règles, des autres, des lieux et de la nature.

Faire en sorte qu'il y ait une meilleure communication entre l'école, la mairie et la MJC pour le bien-être et l'intérêt des enfants.

Réussir à partager le matériel ainsi que les salles en bonne intelligence.

Un cahier d'annotation est disponible sur le temps méridien de façon à assurer un suivi et pouvoir faire remonter les infos aux parents.

